

LES ECHOS

DECEMBRE 2025 JANVIER 2026

bulletin d'informations municipales

EDITO

En ce début d'année, c'est avec simplicité et confiance que nous poursuivons, ensemble, le chemin de Clara-Villerach. Les mois écoulés ont une nouvelle fois confirmé la richesse de notre commune : un territoire vivant, profondément attaché à son identité, à son environnement et à la qualité de vie de celles et ceux qui y vivent.

La force de Clara et de Villerach réside avant tout dans l'engagement de ses habitants, de ses associations et de ses bénévoles. Ce sont les initiatives locales, les moments de partage et les temps de convivialité qui rythment l'année et font de notre commune un lieu où il fait bon vivre, se rencontrer et s'entraider.

Inscrite au cœur d'un territoire remarquable, notamment au sein de Canigó Grand Site, notre commune bénéficie d'un cadre naturel précieux. Sa préservation est l'affaire de toutes et tous et repose sur l'attention, le respect et le dialogue, afin de transmettre cet héritage aux générations futures.

En ce début d'année, les élus du Conseil municipal tiennent à vous adresser leurs vœux les plus sincères : que 2026 soit une année de santé, de projets partagés, de sérénité et de vivre-ensemble.

Nous serons heureux de vous retrouver le dimanche 25 janvier à 17 heures, à la salle des fêtes de Clara, pour la cérémonie des vœux, un temps privilégié d'échanges et de convivialité, ouvert à toutes et à tous.

Très belle année à chacune et chacun,
meilleurs vœux à toutes et à tous

Feliç any nou 2026



CONTACTEZ NOUS

commune-de-clara@orange.fr

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie

66500 Clara-Villerach

Tel : 09.60.43.06.36

Patrick Marcel : 06.73.94.76.36

Stéphane Salies : 06.33.96.54.16

Permanences des élus sur RDV :

A Clara les mardis de 18h30 à 19h30 et
le premier samedi du mois de 10h à 12h.

A Villerach le troisième samedi du mois
de 10h à 12h salle Polyvalente.

Ouverture du secrétariat Mairie au
public les mercredis de 9h à 12h

Rejoignez-nous sur notre *facebook*
Clara Villerach

Abonnez-vous à l'application *Panneau*
Pocket pour suivre les alertes et infos
pratiques de la mairie et retrouvez le site
Internet :

<https://clara-villerach.fr/>



Canigó Grand Site

Le Canigou : un équilibre fragile entre préservation et partage

Regroupant le département, l'Office National des Forêts (ONF), et 66 communes dont Clara-Villerach, le **syndicat mixte du Canigó Grand Site (SMCGS)** est le chef d'orchestre de ce massif emblématique. Sa mission : Jongler entre la protection d'un écosystème sensible et l'accueil de milliers de passionnés.

Une fréquentation maîtrisée

En 2025, **26 000 randonneurs** ont atteint le Pic, un chiffre stable depuis une décennie. Entre mai et octobre les refuges du massif accueillent environ **15 000 personnes** dont plus de la moitié séjourne au mythique **refuge des Cortalets**. Propriété du Club Alpin Français (CAF) depuis 1899 le refuge s'apprête à vivre une étape historique.

Modernisation et Grand travaux

Le refuge a été **inauguré le 4 septembre 1899** après plusieurs années d'études.

La **route du Llech** est ensuite tracée pour accéder au refuge et c'est en 1903 que les premières voitures accèdent aux portes des Cortalets. Le refuge incendié en 1944 et reconstruit en 1945 a connu sa dernière rénovation entre 1976 et 1979.

Dès juillet 2026 (après la Trobada), le CAF engagera une **rénovation majeure sur 3 ans** pour pallier la vétusté du bâtiment et sécuriser l'accès à l'eau. Parallèlement, le SMCGS veille à la cohérence du réseau de sentiers en ayant notamment fait intégrer la **déviation du GR10** dans les nouveaux topo-guides de la Fédération française de randonnée pédestre.

L'exigence du label "Grand Site de France "

Depuis 2012 le massif bénéficie du **label Grand site de France**, ce n'est pas une simple décoration mais une distinction exigeante qui engage le SMCGS sur trois piliers fondamentaux :

- La préservation des paysages
- La gestion des flux
- Le développement local

Son action est partout où vous posez le pied sur le massif. Sans minimiser l'ensemble des autres actions envisagées notamment en terme de préservation, de gestion et de valorisation des patrimoines, l'action emblématique des huit prochaines années s'articule autour de la restructuration globale du réseau de sentiers maillant l'ensemble du territoire.

Avec un objectif d'environ 2 000km, ce réseau de sentiers connectera l'ensemble des pôles d'accueil et points d'intérêt du massif. Avec cette ambition, le SMCGS sera susceptible de rendre un service concret à chacun de ses membres. Le SMCGS est le garant de l'équilibre entre beauté sauvage et activité humaine.

Grâce à son action, le Canigou reste ce qu'il a toujours été une montagne vivante, respectée et accessible.

La compensation "des manques à gagner "

Lorsqu'une commune rurale est située dans une zone protégée, elle subit des contraintes administratives et économiques

- Urbanisme limité
- Activités restreintes
- Coût de gestion (entretien des sentiers, des forêts etc..)

En compensation la commune perçoit une **dotations d'aménités rurales** parce qu'elle est considérée comme "la gardienne de la nature"

La dotation n'est pas une simple subvention sociale, mais un paiement pour les aménités (bienfaits) qu'elle produit et préserve pour le reste du pays. Ainsi **Clara-Villerach a perçu 4 972€ en 2025**.





Clara-Villerach

Commune connectée

Les services publics communiquent aussi sur Panneau Pocket

603 smartphones suivent l'actualité municipale de Clara-Villerach sur Panneau Pocket dont 301 en "super-favori". Nous n'y diffusons majoritairement que les informations qui concernent notre commune. Pour ne pas submerger le fil des actualités, nous ne pouvons pas relayer toutes les informations du secteur. Pour ne pas passer à côté d'informations qui pourraient vous intéresser, sachez que vous pouvez vous abonner sur Panneau Pocket à de nombreuses communes (Los Masos, Prades, Taurinya...) mais aussi à la Communauté de communes Conflent Canigo, la Gendarmerie Nationale de Prades et le Syndicat intercommunal du Canal de Bohère.

Fin du réseau cuivre au plus tard le 31 janvier 2027

Le **réseau cuivre** est le réseau de télécommunications historique déployé par l'opérateur Orange en France. Il a permis d'apporter aux foyers et aux entreprises françaises un accès au téléphone via une « **prise en forme de T** » (on parle de RTC pour réseau téléphonique cuivre), et un accès à l'internet haut débit (on parle de DSL).

Ce réseau a désormais **plus de 50 ans**, il est vieillissant et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour les usages du quotidien. Le réseau cuivre va donc être fermé et remplacé par la **fibres optique**.

Pour notre commune la fermeture du réseau est prévue au plus tard le 31 janvier 2027.

Pour ceux qui n'ont pas encore effectué la migration vers la fibre, vous êtes libre de contacter votre opérateur ou celui de votre choix. Faites jouer la concurrence. Des travaux sur votre propriété peuvent être nécessaires pour vous raccorder au réseau. Ces travaux sont pris en charge par les opérateurs, sauf situations exceptionnelles, mais ils peuvent prendre du temps, d'où la nécessité d'anticiper la migration. Les opérateurs peuvent être très occupés à mesure que la date d'arrêt de services approche ! Pour les personnes qui rencontrent des difficultés, nous vous invitons à vous rapprocher de vos élus.

Le nouveau site Internet de la commune en ligne

La commune de Clara-Villerach dispose désormais d'un **nouveau site internet**, entièrement repensé pour mieux répondre aux besoins des habitants.

Vous y retrouverez toute l'actualité communale, des informations pratiques ainsi qu'un accompagnement dans vos démarches administratives du quotidien. La réservation des salles des fêtes s'effectue désormais directement en ligne, de manière simple et rapide. Le site met également à votre disposition l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux depuis juillet 2020, ainsi que tous les numéros du bulletin municipal *Les Échos* publiés depuis cette date.

Adresse du site : <https://clara-villerach.fr/>

New Deal mobile : une meilleure couverture pour notre commune

L'installation du pylône de téléphonie mobile **au Camp d'En Catala** piste du llech s'inscrit dans le cadre de la loi de janvier 2018, portée par le Gouvernement français et l'Arcep, visant à accélérer la couverture mobile des territoires. Cet engagement national est connu sous le nom de New Deal mobile. Pour notre territoire, après celle sur Clara, cette installation marque l'achèvement du dispositif, garantissant une amélioration durable de la couverture et de la qualité du réseau mobile.

Le projet a été conduit en tenant compte des remarques et préoccupations exprimées par des habitants de Villerach, afin de concilier au mieux les enjeux de service public, d'aménagement du territoire et de cadre de vie.

La mise en service du pylône est prévue au cours du premier trimestre 2026, sous réserve des dernières opérations techniques nécessaires.

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ

Download on the App Store
GET IT ON Google Play

SERVICES DÉCHETS

Déchetterie de Prades : Lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h15

Dimanche : 9h-12h

Encombrants : appelez le **04 68 05 62 64** du mardi au vendredi de 9h à 12h pour la prise de rendez-vous

Déchets verts : il est interdit de brûler ou d'abandonner vos déchets verts en pleine nature. Les déchets verts doivent être amenés à la déchetterie ou peuvent être broyés sur la commune avec le broyeur intercommunal (contactez vos élus)



Le gîte et café de pays communal un projet structurant pour notre village

Depuis plusieurs mois, un chantier d'envergure transforme progressivement un bâtiment communal situé sur la route de Villerach. Aujourd'hui, les travaux touchent à leur terme et laissent entrevoir un nouvel équipement qui comptera demain dans la vie quotidienne du village : **le gîte et café de pays communal « Le Cortal ».**

Ce projet, mûrement réfléchi par l'équipe municipale, répond à une ambition claire : offrir à Clara-Villerach un lieu à la fois accueillant, vivant et ouvert, capable de bénéficier autant aux habitants qu'aux visiteurs de passage.

Un lieu d'accueil et de convivialité

Le futur établissement comprendra :

- **Un gîte d'étape de 15 couchages**, destiné aux randonneurs, cyclotouristes, familles ou groupes,
- **Un café de pays avec restauration**, proposant une salle conviviale et une terrasse extérieure,
- Des espaces pensés pour favoriser les échanges, la détente et les rencontres.

L'objectif n'est pas seulement de créer un hébergement touristique, mais bien de **redonner vie à un lieu du village**, où l'on puisse venir boire un café, partager un repas, se retrouver après une balade ou accueillir des amis et de la famille.

Un projet au service du territoire

À travers ce gîte et café de pays, la commune affirme sa volonté de :

- **Valoriser le patrimoine et l'identité locale,**
- **Renforcer l'attractivité touristique** de notre commune et de ses environs,
- **Soutenir l'économie locale,**
- Et créer **un véritable lieu de lien social**, accessible à tous.

Ce nouvel équipement s'inscrit pleinement dans une démarche de développement local équilibré, respectueux de l'environnement et attentif aux usages du quotidien. Il vient compléter les atouts naturels et paysagers de Clara-Villerach.

Une gestion confiée à un professionnel

Pour garantir la qualité de l'accueil, la pérennité économique du projet et une animation dynamique du lieu, la commune a fait le choix de confier l'exploitation du gîte et du café de pays à un professionnel, dans le cadre d'une délégation de service public.

Un appel à candidatures sera prochainement lancé afin de sélectionner un exploitant capable de :

- Proposer une offre de restauration conviviale et de qualité,
- Assurer un accueil attentif des visiteurs,
- Entretien des locaux,
- Et participer activement à l'animation et à la promotion du lieu.

Ce mode de gestion permettra à la commune de s'appuyer sur un savoir-faire professionnel tout en conservant un cadre public et des objectifs clairement définis.

Et maintenant ?

À l'heure où le chantier entre dans sa phase finale, les prochaines semaines seront consacrées à la finalisation des travaux, et à la préparation de l'ouverture.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de chaque étape, et espérons pouvoir, très prochainement, vous inviter à découvrir ce nouvel espace de vie, appelé à devenir un lieu emblématique du village.

Un lieu pour se retrouver, accueillir, partager... Un lieu à l'image de Clara-Villerach.





ANNONCE LÉGALE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC Commune de Clara-Villerach

Exploitation du gîte communal et café de pays « Le Cortal »

Identification de l'organisme qui passe la convention : Commune de Clara-Villerach Mairie – 1 rue de la mairie – 66500 Clara-Villerach
Tél. : 06 73 94 76 36

Courriel : commune-de-clara@orange.fr

Nature du contrat : Délégation de service public.

Mode de dévolution : Procédure simplifiée conformément aux articles L.1410-1 à 3 du CGCT, de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016 et du décret n°2016-86 du 01/02/2016 et de l'article R. 3126-1 du code de la commande publique.

Objet du service : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du **gîte communal et café de pays « Le Cortal »**, situé 510 Route de Villerach à Clara-Villerach.

Le délégataire assurera la gestion et l'exploitation de l'établissement comprenant notamment :

- l'exploitation du gîte d'étape d'une capacité de **15 couchages**,
- l'activité de **café de pays et restauration**, avec débit de boissons (licence III), destinée à la population locale et touristique,
- l'accueil de la clientèle, la gestion des réservations, la promotion de l'établissement,
- l'entretien courant des locaux, équipements et installations.

L'établissement comprend une salle de restauration d'environ **20 couverts**, une terrasse d'environ 30 places, ainsi que l'ensemble des locaux et équipements nécessaires à son exploitation.

Durée de la délégation : La délégation est conclue pour une durée de **quatre (4) ans**, à compter du **1er avril 2026**.

Conditions financières : Les recettes d'exploitation sont perçues par le délégataire, lequel versera à la commune une **redevance annuelle** selon les modalités prévues au contrat.

Date limite de réception des candidatures : Les candidatures devront être reçues au plus tard le **16 février 2026 à 16H00**

Lieu où l'on peut retirer le dossier et obtenir des renseignements :

Mairie de Clara-Villerach

1 rue de la Mairie – 66500 Clara-Villerach

Tél. : 06 73 94 76 36

Courriel : commune-de-clara@orange.fr

Modalités de remise des candidatures : Les dossiers devront être déposés contre récépissé ou adressés par courrier recommandé avec accusé de réception à **l'attention de Monsieur le Maire**, sous enveloppe cachetée, portant la mention : « **Candidature – Délégation de service public – Gîte et café de pays «Le Cortal» – Ne pas ouvrir** ».

Documents à transmettre :

Le candidat présente :

- Sa candidature en remplissant les formulaires types « déclaration du candidat » **DC1** et **DC2** mis en place par le ministère de l'Économie.
- Le cahier des charges daté et signé.
- Un mémoire technique présentant les modalités de gestion et le respect et la mise en œuvre du cadre de la convention.

Date d'envoi à la publication :

28 décembre 2025





Recensement

La dernière notification de l'INSEE indique que la commune de Clara-Villerach compte actuellement **273 habitants**.

Le nouveau recensement de la population se déroulera sur la commune du **15 janvier au 14 février 2026**. Cette opération est essentielle : elle permet d'adapter les politiques publiques, les services à la population et les dotations financières versées aux communes.

À la suite de l'appel à candidatures publié dans Les Échos d'octobre/novembre, la commune a recruté **Claire Meynard** en qualité d'agent recenseur. Elle viendra à votre rencontre et vous accompagnera tout au long de cette **démarche obligatoire**.

Nous vous remercions par avance de lui réserver le meilleur accueil .

Élections municipales 2026 à Clara-Villerach Inscription sur les listes électorales : un geste citoyen essentiel

Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2026**. Pour pouvoir voter à Clara-Villerach, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune.

L'inscription concerne notamment les nouveaux habitants, les jeunes majeurs, ainsi que les personnes ayant changé de situation (déménagement, changement d'état civil). Elle est une démarche simple, mais essentielle pour participer à la vie démocratique locale.

Les habitants peuvent s'inscrire :

- en ligne, sur le site officiel service-public.fr,
- ou en mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment afin de s'assurer que l'inscription soit effective avant le scrutin. S'inscrire sur les listes électorales, c'est affirmer son attachement à la commune et prendre part aux décisions qui concernent l'avenir de Clara-Villerach.

Dates limites d'inscription : au plus tard **le 6 février 2026**.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.





Élections municipales 2026 à Clara-Villerach les règles à connaître

Les élections municipales se tiendront **les dimanches 15 et 22 mars 2026**. À Clara-Villerach, commune de **273 habitants**, les élections se dérouleront selon les règles applicables aux communes **de moins de 1 000 habitants**.

À partir de 2026, le mode de scrutin évolue : l'élection se fera au scrutin proportionnel de liste paritaire à deux tours. Concrètement, les électeurs voteront pour des listes complètes, composées alternativement de femmes et d'hommes. **Le panachage et les candidatures individuelles ne seront plus possibles.**

Le conseil municipal de Clara-Villerach sera composé de **11 conseillers municipaux**, conformément à la population de la commune. Les conseillers communautaires seront désignés automatiquement parmi les élus municipaux, selon l'ordre du tableau.

Pour être candidat, il faut être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civiques et justifier d'un lien avec la commune (être inscrit sur la liste électorale de Clara-Villerach ou y être contribuable). La déclaration de candidature est obligatoire et doit être déposée dans les délais fixés par l'administration.

Ces nouvelles règles visent à renforcer la parité, la lisibilité du scrutin et la participation démocratique. Elles constituent une étape importante pour la vie démocratique de Clara-Villerach.

Vous avez la possibilité, en suivant le lien ci-dessous, de vérifier votre inscription électorale ainsi que votre bureau de vote : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Ce service vous permet de :

- Savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit(e)
- Connaître l'adresse de votre bureau de vote
- Connaître votre numéro national d'électeur
- Savoir si vous avez des procurations en cours
- Télécharger votre attestation d'inscription sur les listes électorales





Nos sportifs à l'honneur Graines de champions !

Bravo à Camille du club **SBF du Conflent**, pour son titre de champion départemental en Boxe Française 4ème série dans sa catégorie poussin -35kg et pour sa distinction en tant que meilleure démonstration du championnat !

Bravo à Léo du club du **Triathlon Conflent Canigó**, champion (avec son coéquipier) du Run and Bike du 11 novembre à Perpignan !

N'hésitez pas à partager vos résultats sportifs à vos élus afin d'alimenter cette page, de vous mettre à l'honneur et de promouvoir l'activité physique.



Médiathèque Espérance - Nuits de la lecture 2026

Dans le cadre de la manifestation nationale des Nuits de la Lecture, la médiathèque vous donne rendez-vous le **samedi 25 janvier de 10h30 à 12h30**. Cette année, nous explorerons le thème « Villes ou Campagnes ».

À cette occasion, venez orner l'arbre à poèmes de vos mots, de vos envies et de vos suggestions pour la vie de notre village. Poètes d'un jour ou lecteurs de nuit, votre plume est la bienvenue !

La médiathèque est ouverte le samedi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 16h15 à 18h15 à Villerach.

Facebook : Médiathèque de Clara-Villerach Espérance

Contact mail : mediathequeclaravillerach@gmail.com





POINT TRAVAUX

- Réalisation de la fresque sur le mur de La nouvelle Aire à Villerach par Ben Caillous
- Réalisation de la rampe Bellevue à Clara
- Mise au norme et modernisation des tableaux électriques des appartements de la commune

URBANISME

- GOSA Florence au 19 rue du Canigou à Clara pour une modification de la déclaration de travaux portant sur les menuiseries extérieures.
- DUMOULIN Nathalie au 7 rue des Mimosas à Villerach pour la pose d'un container pour servir d'abri de jardin.

Lutte contre l'invasion des chenilles processionnaires

Depuis le 25 avril 2022, les chenilles processionnaires du pin et du chêne sont officiellement reconnues comme des animaux nuisibles pour la santé humaine en raison des risques sanitaires importants qu'elles représentent.

La plus grande vigilance est donc recommandée. Il est essentiel d'éviter tout contact avec les chenilles, leurs nids, ainsi qu'avec les zones susceptibles d'être infestées.

La chenille processionnaire du chêne se déplace très rarement au sol. Elle vit principalement sur l'arbre, où elle s'alimente et effectue sa nymphose (transformation de la larve en chrysalide).

La chenille processionnaire du pin, en revanche, peut être observée au sol. Elle descend de l'arbre en procession, généralement au mois de mars, afin de s'enfouir dans le sol pour se nymphoser.

Les propriétaires ou locataires de biens immobiliers ou de terrains sur lesquels la présence de nids est constatée ont **l'obligation** de mettre en œuvre, chaque année, **toutes les mesures nécessaires pour éliminer efficacement les colonies** (traitement, destruction des nids, intervention de professionnels spécialisés).

La mobilisation de tous est indispensable pour limiter la prolifération de ces chenilles et préserver la santé des habitants, en particulier des enfants et des animaux domestiques.

Départementale 35 : sécurisation des accotements

Les travaux de réfection du revêtement de la route départementale 35, réalisés en fin d'année, ont permis un élargissement de la chaussée allant de 50 cm à 1 mètre selon les secteurs.

Toutefois, certains habitants ont signalé la profondeur importante des accotements par rapport à la chaussée, pouvant générer des situations de danger, notamment lors des croisements de véhicules à certains endroits.

Suite à ces remarques, la commune a pris contact avec l'agence routière de Prades, qui interviendra prochainement. Du remblai sera mis en place sur les points identifiés comme critiques, afin d'améliorer la sécurité de tous les usagers.

Dans l'attente de ces aménagements, et plus largement en toute circonstance, il est rappelé que chacun.e est invité.e à **adapter sa conduite et sa vitesse** aux conditions de circulation, afin de garantir la sécurité de tous.

Nous remercions les habitants pour leur vigilance et leur contribution à l'amélioration de la sécurité routière.





Concours “Décorons nos villages” - 3ème édition

Les jurys composés d'habitants de Clara-Villerach sont venus visiter les villages entre le 20 décembre et le 6 janvier afin d'élire les meilleures décorations. Cette année deux grands prix seront décernés : le prix ILLUMINATIONS et le prix CREATIVITE.

De nombreux cadeaux seront à remporter grâce à la générosité des habitants et des partenaires de la commune que nous remercions chaleureusement. Il y en aura pour tous les goûts : gastronomie, sport, bien-être, beauté...

De nombreux lots sont à remporter, il y aura donc beaucoup de gagnants :

- 1 bon d'achat de 20€ chez **Le barbu des Pyrénées**, boulanger de Catllar
- 1 bon cadeau pour "2 menus Clara" offert par Gilles Bascou des **Loges du jardin d'Aymeric**
- 1 bon d'achat pour une pâtisserie pour 6 personnes **Au Pêché mignon** à Prades
- 1 magnum de vin rouge offert par **Ronald Joachin**
- 2 jambons offerts par **des élus de la municipalité**
- 1 bon d'achat de Yann "**La ferme aux Z'ab**"
- 1 bon d'achat de 35€ pour **la boucherie Capalita** offert par Laure et Cédric Capalita
- 1 chaussette de Noël confectionnée et offerte par Angélique
- 1 lot création zéro déchet, avec 1 savon vaisselle solide 1 éponge lavable, 1 lavette, 1 savon détachant terre de Sommières offert par Florence de **Les pois bleus**
- 1 réduction de 20% sur un abonnement de sport avec Elodie Bial offert par **Studio 13**
- 6 mois de Qi Gong et de méditation de l'association de Marie dans n'importe quel cours de la semaine au choix (jusqu'en juin), **Réveiller le Qi**
- 2 ballons (basket et volley) offerts par **Lappset**
- 2 corbeilles de Noël offertes par **la municipalité**
- 1 corbeille garnie offerte par le **Val de Sournia**
- 1 place de "canyon découverte La Castellane" ou "canyon sportif le Llech" offerte par Marco Rollot de **Canyon Canigou**
- 6 mois de boxe française (licence + adhésion) chez **SBF Conflent**
- 1 baume naturel **A la bonne nature** offert par Leila
- 1 séance de réflexologie plantaire (durée de 60min, pour une valeur de 50€/ séance) offerte par **Marie Bô**
- 1 séance d'hypno-relaxation d'une valeur de 60€ offerte par **Céline Bosch**
- 5 entrées aux **Bains de Saint Thomas**
- 1 cadeau offert par **Chausson**

Et bien d'autres surprises...

La remise des prix aura lieu lors de la cérémonie des vœux de la municipalité **le 25 janvier à 17h à la salle des fêtes de Clara.**





Bonne année à tous !





VIE MUNICIPALE ET AUTRES INFOS

Vœux du Conseil municipal

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux qui se tiendra à **17h00 à la salle des fêtes de Clara le dimanche 25 janvier 2026.**

Résultats du concours "Décorons nos villages"

Les deux jurys rendront leur verdict lors des vœux de la municipalité.

Soirées Jeux

Les vendredis soirs, l'association Clarajugar composée d'habitants des deux villages organise des soirées jeux de société et jeux de cartes à la salle des fêtes à Clara, **rdv tous les vendredis à partir de 20h30.** Vous pouvez vous renseigner auprès de Johan au 07 62 25 74 52.

L'association met à disposition des puzzles à faire chez soi.

Coffrets de Noël

À nos aîné.es qui n'ont pas pu venir retirer leur coffret lors du passage du père Noël, nous vous informons qu'il est toujours possible de le récupérer en mairie ou à la médiathèque. Pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus, qui se tiennent à votre disposition.



Marché de Yann, la petite ferme aux z'ab

Yan n'installera pas son étal dans les villages les deux premiers week-end de janvier (3-4 et 10-11) à Clara et Villerach.

Assemblée générale de Sempre Endavant

Le samedi 24 janvier à 16h30 à la salle des fêtes de Villerach aura lieu l'Assemblée Générale de l'association avec à l'ordre du jour : le bilan financier 2025, le renouvellement du bureau, le renouvellement des cartes d'adhérents, la programmation des rencontres 2026 et la préparation du carnaval et du défilé à Prades.

Toutes vos idées sont les bienvenues...

Une galette des rois et du cidre seront partagés à l'issue de la réunion.

Exposition des Artistes 2026

Vous êtes artiste, peintre, sculpteur, photographe ou créateur en tout genre et vous avez envie de partager votre passion avec les habitants, nous vous proposons de participer à la prochaine exposition des artistes du village qui aura lieu au 1er trimestre 2026.

Pour tout renseignement, contactez Nathalie au 06.38.40.61.77

Francis et Sylvie

Francis Humphries nous a quittés le 20 novembre 2025 à l'âge de 95ans.

Sylvie Margail nous a quittés le 14 novembre 2025 à l'âge de 56 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille et leurs proches.

